

# Protection agroécologique des cultures

---

 dicoagroecologie.fr/dictionnaire/protection-agroecologique-des-cultures/

Date de la dernière mise à jour : 23/01/2020

## Les auteurs :

Jean-Philippe Deguine, Alain Ratnadass, Marie-Hélène Robin, Jean-Pierre Sarthou, Jean-Noël Aubertot,

La protection agroécologique des cultures (PAEC) est la déclinaison de l'agroécologie à la protection des cultures. Comme l'agroécologie, la PAEC embrasse trois dimensions. C'est à la fois une science, une stratégie ordonnée de pratiques agronomiques et un champ d'interactions sociales.

Dans sa dimension scientifique, la PAEC est un concept de protection des cultures reposant sur un raisonnement visant la durabilité des agroécosystèmes. Elle cherche à promouvoir leur bon fonctionnement écologique, en optimisant directement ou indirectement les interactions entre communautés vivantes. Elle s'appuie sur trois axes :

- la prévention des pullulations/infections/infestations des bioagresseurs et des dommages associés
- l'augmentation (ou la préservation) de la biodiversité (aérienne et tellurique)
- la restauration (ou la préservation) de la santé du sol.

Ces trois axes complémentaires ont pour objectif de favoriser (ou de préserver) la « santé » de l'agroécosystème pour le rendre moins sensible aux bioagressions causées par les ravageurs, les agents pathogènes et les plantes adventices. La PAEC s'appuie sur des approches scientifiques systémiques, intégratives et participatives.

Dans sa dimension agronomique, la PAEC est une stratégie explicite de pratiques à appliquer sur le terrain. Elle vise à mettre en œuvre un ensemble de pratiques combinées de manière logique et ordonnée : respect des réglementations ; gestion à l'échelle paysagère ; gestion à l'échelle de l'exploitation ; suivi régulier de l'agroécosystème ; pratiques préventives à l'échelle du système de culture ; en dernier recours, pratiques curatives. Les mesures préventives sont prioritaires dans les stratégies de PAEC.

La troisième dimension de la PAEC représente un champ d'interactions sociales entre différents acteurs de l'agriculture et des systèmes alimentaires. Plusieurs objectifs sont mis en avant : réexamen des interactions entre les différentes formes de savoirs, processus et fonctions écologiques ; formation initiale et enseignement continu ; redéfinition des partenariats avec la nature pour la protection des cultures ; promotion de stratégies multi-acteurs et diversification des marchés pour la reconception des systèmes de production.

## Références à explorer

---

Jean-Philippe Deguine, Caroline Gloanec, Philippe Laurent, Alain Ratnadass, Jean-Noël Aubertot (coordinateurs.). 2016. Protection agroécologique des cultures. Edition QUAE, collection Savoir-faire. 1ère édition. 288p.

Université virtuelle d'agroécologie (UVAE). [GASCON Gestion Agroécologique de la Santé des Cultures et des Organismes Nuisibles.](#)

## **Pour partager ou citer cette définition**

---

Jean-Philippe Deguine, Alain Ratnadass, Marie-Hélène Robin, Jean-Pierre Sarthou, Jean-Noël Aubertot, 2022.

Protection agroécologique des cultures : Définition. Dictionnaire d'agroécologie.

<https://doi.org/10.17180/b4vj-9e56>